

	<p><b>SECTION</b></p>  <p><b>INDRE ET LOIRE</b></p>	<p><b>SECTION F.O.-DGFIP 37</b>  DDFIP INDRE ET LOIRE  94 Boulevard Béranger  37 032 TOURS CEDEX 1  Tel. : 02 47 21 74 58 ou 74 26</p> <p>Adresse mèl : <a href="mailto:fo.ddfip37@dgfip.finances.gouv.fr">fo.ddfip37@dgfip.finances.gouv.fr</a>  Site de la section : <a href="http://www.fo-dgfip-sd.fr/037/">http://www.fo-dgfip-sd.fr/037/</a></p>
----------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### COMPTE RENDU CTL du 21 décembre 2017

#### **Examen de la situation des emplois de la DDFiP d'Indre-et-Loire dans le cadre du projet de loi de finances pour 2018**

L'ensemble des organisations syndicales avait boycotté la 1<sup>ère</sup> convocation en date du 15 décembre.

La loi de finances pour 2018 prévoit 1591 suppressions d'emplois pour la DGFIP. Alors qu'au sein de l'État le nombre de suppression s'élève à 3 712 !!!!

Localement : **19 emplois sont supprimés en Indre et Loire** (dont 3 A+, 9 B, 5 C, 3 AST et création d'un A).

Un groupe de travail départemental, composé d'un panel représentatif de chefs de structure, a été constitué afin d'enrichir les réflexions préparatoires à la localisation des emplois à supprimer.

La réorganisation de certaines missions entre le Centre de Gestion des Retraites (CGR) et le Service Retraites Etat (SRE), plus l'application du taux de suppression (comparaison des effectifs de différents CGR de même taille) provoque la suppression de deux emplois, trois avaient déjà été supprimés l'année précédente pour les mêmes motifs.

**F.O.-DGFIP37** est intervenue pour dénoncer le discours contradictoire de la Direction qui tout au long de l'année nous explique que les postes avec un faible effectif ne sont pas viables, mais elle n'hésite pas à diminuer les emplois pour affaiblir les postes restants !!!!

**F.O.-DGFIP37** a aussi rappelé cette contradiction concernant l'Equipe de Renfort qui est amputée d'un emploi cette année alors que les services ont de plus en plus besoin de soutien !

Nous avons remis au Président la pétition transmise par les collègues de la Pairie Départementale et rappelé que de nombreux collègues étaient en souffrance au travail, car les suppressions d'emplois engendrent la dégradation des conditions de travail.

**Vote :** CONTRE **F.O.-DGFIP37** et CGT

#### QUESTIONS DIVERSES

**F.O.-DGFIP37** a évoqué le problème de certains services du Champ Girault (rez-de-chaussée et 1<sup>er</sup> étage) sans chauffage pendant plusieurs semaines : la Direction a mis en demeure DALKIA (qui a la maintenance départementale des installations de chauffage) qui en ne respectant les termes du contrat, à savoir réparation dans les 48 heures, a dû verser des indemnités compensatrices.

Vos élus **F.O.-DGFIP37** en CTL : Pascale CARRE, Gilles LAVERGNE